

Une lecture décoloniale des projets miniers de la transition : pistes de réflexion pour déconstruire et (re)penser la transition énergétique

Axelle Ferrant

Volume 34, numéro 1, 2025

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1118775ar>
DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1915>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)
2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ferrant, A. (2025). Une lecture décoloniale des projets miniers de la transition :
pistes de réflexion pour déconstruire et (re)penser la transition énergétique.
Revue Organisations & territoires, 34(1), 88-111.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1915>

Résumé de l'article

N'y a-t-il pas un paradoxe à présenter l'extraction croissante de minéraux critiques et stratégiques comme essentielle au bien commun dans un contexte de crise écologique? L'objectif de cet article est d'interroger la manière dont le gouvernement provincial québécois et l'industrie minière justifient le développement de projets miniers de la transition. À partir d'une analyse de contenu et de réflexions nourries par les perspectives décoloniales, cet article propose de (re)penser ces projets présentés comme indispensables à la transition énergétique et de s'interroger sur la manière dont la nature est perçue dans les discours des acteurs dominants. Les concepts de colonialité de la nature, d'extractivisme et d'habiter colonial sont mobilisés pour démontrer que ces discours restent ancrés dans une logique extractiviste d'une nature infériorisée, réduite à des ressources naturelles à exploiter. Ces discours perpétuent une manière destructrice d'habiter la Terre. L'approche décoloniale permet de renverser les perspectives et de délégitimer ces discours dominants.

© Axelle Ferrant, 2025



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

DOSSIER

Une lecture décoloniale des projets miniers de la transition : pistes de réflexion pour déconstruire et (re)penser la transition énergétique

Axelle Ferrant^a

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1915>



RÉSUMÉ. N'y a-t-il pas un paradoxe à présenter l'extraction croissante de minéraux critiques et stratégiques comme essentielle au bien commun dans un contexte de crise écologique? L'objectif de cet article est d'interroger la manière dont le gouvernement provincial québécois et l'industrie minière justifient le développement de projets miniers de la transition. À partir d'une analyse de contenu et de réflexions nourries par les perspectives décoloniales, cet article propose de (re)penser ces projets présentés comme indispensables à la transition énergétique et de s'interroger sur la manière dont la nature est perçue dans les discours des acteurs dominants. Les concepts de colonialité de la nature, d'extractivisme et d'habiter colonial sont mobilisés pour démontrer que ces discours restent ancrés dans une logique extractiviste d'une nature infériorisée, réduite à des ressources naturelles à exploiter. Ces discours perpétuent une manière destructrice d'habiter la Terre. L'approche décoloniale permet de renverser les perspectives et de délégitimer ces discours dominants.

Mots clés : Projet minier, transition énergétique, extractivisme, approche décoloniale, habiter colonial

ABSTRACT. Is it not a paradox to present the increasing extraction of critical and strategic minerals as essential to the common good in a context of ecological crisis? The aim of this article is to question the way in which the provincial government of Quebec and the mining industry justify the development of transitional mining projects. Based on a content analysis and reflections fostered by decolonial perspectives, this work proposes to think out or rethink these projects presented as essential to energy transition, and to question how nature is perceived in the narratives of the dominant actors. The concepts of nature coloniality, extractivism and colonial inhabitation are used to demonstrate that these narratives remain rooted in an inferiorized extractivist logic, reduced to natural resources to be exploited. These narratives perpetuate a destructive way of inhabiting the Earth. The decolonial approach reverses perspectives and delegitimizes these dominant narratives.

Key words: Mining project, energy transition, extractivism, decolonial approach, colonial inhabitation

Le territoire, la Terre-Mère est ce qui nous définit; sans elle, nous ne sommes que les fonctionnaires assimilés des colonisateurs, des êtres dépossédés, passifs et incomplets, coupés de la terre et de « toutes nos relations ».
– Gabriel (2017, p. 37)

^a Doctorante, Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

Introduction

La multiplication des projets miniers de la transition comme prolongement historique du régime minier et de l'exploitation des ressources naturelles au Québec

En 1880, la première loi sur les mines est adoptée au Québec. Elle entérine le régime minier québécois, ancré dans le principe du *free mining*, ou de la liberté de prospection minière, qui consacre la préséance des intérêts miniers sur tout autre usage des sols. L'institutionnalisation du principe du *free mining* dans le régime minier québécois puise ses racines dans les règles établies par les entrepreneurs miniers lors de la ruée vers l'or californienne de 1849. À l'époque, la Californie ne disposait pas de cadres législatifs et les mineurs, arrivés par dizaines de milliers, ont établi un régime minier peu restrictif et nettement avantageux pour leurs propres intérêts (Laforce et collab., 2012).

Depuis près de 150 ans, cette loi puise ainsi ses fondements dans le contexte colonial des ruées vers l'or du xix^e siècle au Québec et en Amérique du Nord plus largement (Thériault, 2010; Campbell et Prémont, 2017). Il s'agit donc d'une loi érigée avec l'objectif premier de faciliter et de maximiser l'exploration et l'exploitation des ressources minérales sur des territoires colonisés (Campbell et Prémont, 2017).

Aujourd'hui encore, malgré l'introduction de l'obligation de consulter les peuples autochtones, le principe du *free mining* reste le fondement du régime minier québécois. De fait, il illustre la continuité d'un régime colonial donnant préséance aux droits des entrepreneurs miniers privés et laissant peu de marge de manœuvre aux différents paliers de gouvernement (Lapointe, 2010; Campbell et Prémont, 2017). Les évolutions que le régime minier québécois a connues depuis le xix^e siècle n'ont pas modifié le mode d'accession et d'aliénation des ressources minières, fondé sur le principe du *free mining*, largement favorable à l'investissement privé et ancré dans une volonté de primauté des activités minières sur tout autre usage du territoire (Laforce et collab., 2012). Le régime minier québécois puise donc ses racines au milieu du xix^e siècle, une époque marquée par la préséance accordée aux activités minières, mais aussi par une conception de l'exploitation des ressources minières comme un levier de développement.

C'est également au xix^e siècle que se développe progressivement une politique économique centrée sur l'exploitation des ressources naturelles (Glon, 2006). De façon parfois paradoxale, cet accaparement des ressources va susciter des préoccupations de conservation, particulièrement dans le cas des ressources forestières : conserver les forêts illustre alors la volonté de maintenir ces ressources en bon état pour en permettre l'exploitation future. Viennent ici se lier les idées d'exploitation et de conservation dans une vision profondément utilitariste (Glon, 2006).

On voit ainsi s'immiscer au Québec un autre concept originaire des États-Unis : la *wilderness*. Si la *wilderness* renvoie littéralement à la « nature sauvage », ce terme revêt des ambiguïtés particulières qui permettent de mieux comprendre comment la nature se retrouve historiquement représentée au Québec. Selon l'historien William Cronon (1996), la *wilderness* incarnerait une vision dualiste dans laquelle l'humain se situe totalement en dehors de la nature. Cette dualité ne permet pas de penser quelle place l'humain peut occuper, de manière responsable, dans la nature, car par défaut l'action humaine est considérée comme destructrice de la nature (valorisée dans sa dimension intouchée, immaculée). La *wilderness* se conçoit donc singulièrement en dehors du social (Glon, 2006).

À la fin du xix^e siècle, deux grandes approches de la protection de la nature vont se dessiner. D'une part, l'approche de préservation de John Muir, qui défend la valeur intrinsèque de la nature, qui doit rester intouchée, préservée dans son intégrité sauvage. D'autre part, l'approche de conservation de

Gifford Pinchot, qui prône la *wise use*, c'est-à-dire une utilisation avisée et durable des ressources, dans un raisonnement profondément utilitariste (Larrère, 2008).

C'est cette seconde approche qui s'immiscera au Québec à travers les pionniers de la foresterie québécoise (Hébert, 2006) formés par Pinchot : Gustave-Clodomir Piché et Avila Bédard. Piché et Bédard diffuseront la pensée conservationniste de la *wilderness* au Québec dans le milieu forestier et, plus largement, dans la société québécoise (Berrier-Lucas, 2014). Le rapport à l'exploitation des ressources naturelles au Québec va ainsi historiquement se construire autour d'une perspective utilitariste d'une nature à conserver pour pouvoir l'utiliser, l'exploiter.

L'adoption de cette approche s'explique également par le contexte particulier du xix^e siècle : l'augmentation des conflits d'usage du sol entre les agriculteurs, qui défrichent pour la mise en culture, et les forestiers, qui veulent conserver les forêts pour pouvoir les exploiter (Glon, 2006). Il est donc très tôt question de conserver les ressources naturelles pour les exploiter, dans une logique profondément utilitariste et productiviste. Ce bref détour historique sur les racines du régime minier québécois et de l'approche du Québec en matière d'exploitation des ressources naturelles permet de mieux comprendre l'histoire longue et complexe dans laquelle s'insèrent les projets miniers dont il est question dans cet article.

Depuis quelques années, de plus en plus de voix s'élèvent pour modifier en profondeur le régime minier québécois, en particulier le principe du *free mining*. Cette opposition croissante coïncide avec la multiplication de «projets miniers de la transition», c'est-à-dire des projets miniers qui visent l'extraction de minéraux critiques et stratégiques identifiés par le gouvernement québécois comme indispensables à la transition énergétique. En effet, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (2020) a publié le *Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025* (PQVMCS), qui répertorie 22 minéraux nécessaires à la lutte aux changements climatiques et à la transition énergétique québécoise. Le lithium, le graphite, le cobalt et les terres rares sont quelques-uns des minéraux figurant dans la liste du gouvernement provincial.

À la suite de l'annonce du gouvernement de favoriser l'extraction de ces minéraux, de nombreuses régions du Québec ont été soumises à un boom de claims miniers, c'est-à-dire à une forte augmentation du nombre d'acquisitions de titres d'exploration miniers qui accordent à leurs détenteurs le droit d'accès à la concession minière et le droit exclusif d'y mener des travaux d'exploration (Lapointe, 2010). Cette multiplication de claims miniers à travers le territoire québécois touche également des territoires situés en dehors des régions historiquement minières, notamment des régions récréotouristiques plus au sud de la province. C'est le cas par exemple de la région de Lanaudière, où le nombre de concessions minières a augmenté de plus de 400 % entre janvier 2021 et juin 2022 (Cloutier, 2022; Champagne, 2023). En conséquence, depuis 2022, de plus en plus de municipalités et de regroupements de citoyens demandent un moratoire sur les claims miniers ainsi qu'une révision de la *Loi sur les mines* (Champagne, 2023; La Presse canadienne, 2023). Toutefois, malgré une opposition citoyenne de plus en plus organisée et vocale, les projets miniers continuent de se développer et le gouvernement provincial refuse d'imposer un moratoire sur les concessions minières (Plante, 2023).

L'objectif de cet article est de s'interroger sur la manière dont les promoteurs miniers et le gouvernement provincial justifient le développement de projets miniers de la transition, plus précisément sur la tension de justifier ces projets au nom de la transition vers une planète plus « verte ». En d'autres termes, comment (re)penser ces projets présentés comme indispensables à la transition énergétique et interroger le paradoxe d'extraire de plus en plus de ressources des profondeurs de la planète au nom de sa propre sauvegarde?

À partir de réflexions nourries par les perspectives décoloniales, ce travail propose d'analyser les discours politiques et corporatifs publics qui tentent de légitimer l'extraction croissante de minerais pour sauver la planète. Le corpus documentaire constitué pour l'analyse de contenu se compose uniquement de documents publics.

L'article s'articule autour de quatre sections. La première partie est consacrée au cadre théorique. Nous commençons par définir brièvement ce qui est entendu par les perspectives décoloniales dans cet article. Ensuite, nous proposons de lier les concepts de colonialité de la nature, d'extractivisme et d'habiter colonial à la problématique. La deuxième partie de l'article est consacrée à la méthodologie. Dans la partie suivante, nous présentons les résultats de notre analyse de contenu. Finalement, la dernière partie est consacrée à la discussion de ces résultats et suggère des pistes de réflexion pour de futures recherches.

1. Cadre théorique

Des outils pour lire les registres de justification des projets miniers de la transition

Il existe de multiples manières d'approcher les discours politique et corporatif entourant les projets miniers de la transition. Dans le cadre de cet article, nous nous intéresserons particulièrement à une ligne argumentaire ressortie de nos analyses et qui soulève un paradoxe qui semble invisibilisé : l'idée d'extraire plus de minerais pour sauver la planète. Cette ligne argumentaire ne peut, selon nous, être soutenue que dans une vision dualiste des rapports humains-nature. À partir du moment où l'on adopte une logique relationnelle des relations humains-nature, il devient beaucoup plus difficile de légitimer la préservation de la planète à travers l'extraction croissante de ressources naturelles. Or, les perspectives décoloniales et plusieurs concepts qui peuvent y être liés permettent d'ouvrir le regard sur ce paradoxe et de s'en saisir.

Dans cette section, nous proposons donc plusieurs « outils » conceptuels qui permettent de repenser le registre justificatif dominant entourant ces projets miniers. La figure 1 schématise les liens entre ces concepts et la ligne argumentaire dominante étudiée. Puis, nous expliquons chacun de ces concepts, à l'exception du concept de *wilderness*, qui a été présenté en introduction.

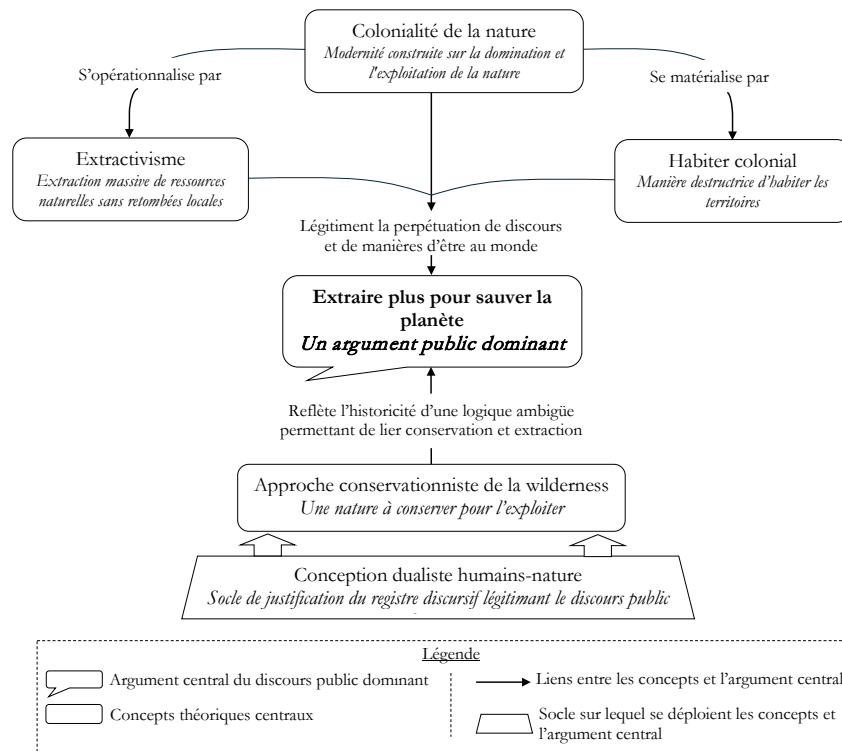


Figure 1 – Représentation schématique des liens entre la ligne argumentaire dominante et les principaux outils conceptuels pour l'analyser
Source : Ferrant, 2024

1.1 La colonialité de la nature : une modernité construite sur un rapport dualiste et dominant à la nature

La colonialité de la nature s'inscrit directement dans la théorie décoloniale, qui offre des perspectives fertiles pour penser de manière critique les projets miniers en général et les projets miniers de la transition en particulier. Le terme «décolonial» est particulièrement fort et lourd de sens. Il renvoie au substantif «colonisation» et à une période sombre et violente de l'Histoire. Il ne laisse personne indifférent. L'approche décoloniale dont il est question ici ne renvoie pas à la «décolonisation» au sens de processus d'indépendance et de la fin de l'administration de territoires par des puissances coloniales. Elle renvoie au terme spécifique «(dé)colonialité», tel qu'il a été élaboré par le versant latino-américain de la théorie décoloniale.

La «colonialité» est le terme central des perspectives décoloniales développées dès les années 1990 en Amérique latine (Bourguignon Rougier, 2021). Ce concept, introduit par le sociologue péruvien Anibal Quijano, renvoie à l'existence d'une «matrice coloniale du pouvoir» apparue lors de la conquête des Amériques et qui se perpétue encore autour de quatre piliers : le capitalisme (exploitation de la force de travail et de la nature), le racisme (domination ethnoraciale), le patriarcat (domination des hommes sur les femmes) et l'occidentalocentrisme (imposition d'une orientation culturelle eurocentriste) (Quijano, 2007).

Les auteurs et auteures décoloniaux démontrent que le processus politique et juridique de décolonisation n'a pas mis fin à cette colonialité définie comme la face sombre constitutive de la modernité. La matrice coloniale du pouvoir reste ancrée dans les structures du système-monde capitaliste contemporain érigées

lors de ladite conquête. C'est ce que vise à mettre en lumière la théorie décoloniale en proposant une critique radicale de la modernité eurocentrique. À partir de la fin des années 1990, plusieurs chercheurs et chercheuses décoloniaux proposent des déclinaisons particulières de la colonialité : du savoir, de l'être, de la nature et du genre (voir tableau 1). Ces déclinaisons sont poreuses et se nourrissent mutuellement. Dans le cadre de cet article, nous nous intéressons aux perspectives développées autour de la colonialité de la nature.

Concept	Auteur(e) clé	Points centraux
Colonialité du pouvoir	Quijano (2007)	Synonyme de la matrice coloniale du pouvoir fondée sur 4 piliers de domination (capitaliste, raciste, épistémique, de genre); colonialité constitutive de la modernité
Colonialité du savoir	Mignolo (2015)	Hégémonie culturelle de l'Occident, qui est seul à pouvoir imposer un savoir universel, dualiste, rationnel, tout en invisibilisant et infériorisant les autres formes et sources de savoir; violence épistémique
Colonialité de l'être	Maldonado-Torres (2007)	Expérience vécue de la subalternité coloniale; infériorisation et déshumanisation de l'Autre, devenu sujet subalterne
Colonialité de la nature	Lander (1999)	Rapport prédateur à la nature, perçue comme séparée, diabolisée et inférieure à l'humain; penser conjointement la domination des humains et de la nature
Colonialité du genre	Lugones (2008)	Structuration coloniale de la société par le genre et infériorisation des femmes; combinaison de l'intersectionnalité et de la décolonialité

Tableau 1 – Aperçu des principales déclinaisons de la colonialité proposées par des chercheurs et chercheuses du groupe Modernité/Colonialité
À partir de Bourguignon Rougier (2021)

La colonialité de la nature théorisée par le sociologue vénézuélien Edgardo Lander (1999) repose sur l'idée que le progrès « moderne » est indissociable de l'exploitation de la nature, perçue comme un monde extérieur et inférieur à l'humain. En d'autres termes, la modernité, telle qu'elle s'est développée en Occident, repose sur une vision dualiste qui dissocie l'humain de la nature, justifiant ainsi non seulement l'exploitation de cette dernière, mais aussi la domination des peuples colonisés. Ce concept met en lumière un rapport prédateur à la nature, vue comme séparée, diabolisée, exploitable et inférieure à l'humain, et propose de penser conjointement la domination des humains et celle de la nature. Cette domination, enracinée dans la violence de la conquête du « Nouveau » Monde, est fondatrice de la modernité occidentale et se perpétue (Bourguignon Rougier, 2021).

Cette perspective dualiste et utilitariste, qui considère la nature séparée des humains et comme un réservoir de ressources, rappelle les ambiguïtés de la notion de *wilderness*. En ce sens, tant la colonialité de la nature que la *wilderness* apparaissent comme des lentilles intéressantes pour éclairer sous un angle différent les registres de justification sous-jacents aux projets miniers de la transition. En effet, elles permettent d'interroger l'exploitation croissante de ressources minières comme ancrée historiquement dans une logique utilitariste d'une nature extérieure et inférieure à l'humain. Le registre justificatif mobilisé pour légitimer des projets extractifs au nom de la sauvegarde de la planète prend ainsi une teinte plus sombre et nuancée, ayant une historicité longue enracinée dans un passé colonial particulier.

1.2 L'extractivisme : une surexploitation des ressources naturelles sans retombées locales

Cette vision utilitariste et dominatrice de la nature, enracinée dans les structures de pouvoir et de domination perpétuées depuis la période coloniale, se retrouve aussi au cœur de la notion d'extractivisme, c'est-à-dire d'exploitation massive de ressources naturelles. Étudier l'augmentation marquée du nombre de projets miniers de la transition sous l'angle de l'extractivisme permet de

s'interroger sur l'opérationnalisation de la colonialité de la nature et sur le modèle de développement sous-jacent, ancré dans l'exploitation de ressources naturelles.

À partir des années 2000, l'extractivisme devient un objet central de *l'ecologia politica latinoamericana*, un courant de pensée latino-américain qui critique la rationalité moderne, selon laquelle la nature constitue une ressource exploitable (Jenatton et collab., 2022). La définition de l'extractivisme la plus souvent rencontrée est celle du biologiste uruguayen Eduardo Gudynas, selon qui cette notion renvoie à l'exploitation et à l'exportation de ressources naturelles peu ou pas transformées, dans le cadre d'économies peu diversifiées (Allain et Maillet, 2021). Cette exploitation se fait souvent au détriment des populations locales, dépossédées de leurs terres, qui se trouvent accaparées par des États ou par des firmes transnationales (Le Quang, 2019). Svampa (2011) met ainsi en lumière la dimension particulièrement violente et destructrice de l'extractivisme, érigé en modèle de développement économique capitaliste. L'exploitation industrielle de la nature est présentée comme indissociable de l'exploitation de l'humain et du genre (Randriamaro, 2018; Bourguignon Rougier, 2021); l'extractivisme illustre ainsi la porosité des différentes déclinaisons de la colonialité (de la nature, du pouvoir, de l'être et du genre).

La critique de l'extractivisme, développée principalement dans le monde militant et scientifique latino-américain, constitue un concept fertile pour établir le lien entre les diverses mobilisations issues de l'interdépendance des économies politiques mondialisées et de la dépendance aux ressources (Allain et Maillet, 2021). Elle permet de politiser les situations vécues par des populations et de nommer des situations d'exploitation ou d'accaparement vécues dans différents lieux (Bednik, 2019b, 2019a; Allain et Maillet, 2021). C'est donc un concept mobilisateur qui lie directement l'aspect local (réalité vécue sur le terrain par les acteurs proches des projets extractifs) et l'aspect mondial (dynamiques mondiales de l'extraction des ressources).

Or, justement, les projets miniers de la transition au Québec s'inscrivent conjointement dans ces deux échelles, dans le contexte particulier de la transition. L'extraction locale est ici présentée comme contribuant à la transition énergétique, elle-même conçue comme indispensable pour le bien commun à l'échelle mondiale (la lutte aux changements climatiques). Par ailleurs, ces projets miniers, analysés sous l'angle du concept d'extractivisme, renvoient à un modèle de développement hérité du passé, lorsque le développement économique du capitalisme canadien s'inscrivait directement dans la logique extractiviste d'une surexploitation de la nature à des fins d'enrichissement des grandes entreprises privées et, souvent, au profit de marchés étrangers (Fournis et Fortin, 2015). En ce sens, lire les projets miniers de la transition à partir du concept d'extractivisme permet d'interroger le choix d'un modèle de développement justifiant l'exploitation massive de ressources naturelles et la dépossession des communautés locales des ressources présentes sur leur territoire.

1.3 L'habiter colonial : une manière destructrice d'habiter la Terre

Les projets miniers de la transition s'inscrivent dans le territoire et s'immiscent dans le quotidien des communautés établies à proximité de ces projets ou qui utilisent le territoire dans lequel ces projets s'installent. Le concept d'« habiter colonial » permet d'éclairer cette matérialité forte des projets miniers de la transition. Dans son livre *L'écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Malcom Ferdinand (2019) remet en question ce qu'il nomme « l'habiter colonial », c'est-à-dire la manière violente d'habiter la Terre issue de la logique coloniale, lorsque le colonisateur asservissait les terres, les humains et les non-humains selon ses désirs. Selon cet ingénieur en environnement et docteur en philosophie politique martiniquais, les enjeux environnementaux doivent se penser – et se panser – conjointement aux enjeux de justice qui découlent de la continuité des rapports de domination issus de la période coloniale.

On retrouve ici une filiation avec la critique de la colonialité de la nature. Toutefois, en mettant l'accent sur la manière d'habiter (et non simplement de penser le rapport à) la Terre, Ferdinand donne une forte matérialité aux rapports de domination. Cette matérialité permet de faire écho aux réalités vécues par des communautés locales dont les territoires sont accaparés par des projets miniers. Le développement de projets miniers de la transition apparaît ici comme la perpétuation de la matérialisation de logiques prédatrices envers le vivant (humains et nature) : extraire une quantité croissante de minerai pour maintenir un mode de vie issu de la modernité occidentale ne peut plus être dissocié de l'exploitation de la nature et de la dépossession de terres.

À quoi pourrait ressembler une nouvelle manière d'habiter le monde qui ne soit pas structurellement destructrice de la nature et de la dignité de la majorité des humains? Les options foisonnent, comme le montrent les nombreux articles faisant état d'autres manières d'être au monde, compilées dans l'ouvrage collectif *Pluriverse: A post-development dictionary* de Kothari et ses collègues (2019). Qu'il s'agisse de *buen vivir*, de décroissance ou de *minobimaatisiwin*, les propositions sont légion et prouvent qu'il existe déjà de nombreuses autres façons d'habiter la Terre (Kothari et collab., 2019). La plupart de ces propositions, notamment celles émanant des études autochtones, suggèrent de concilier le bien-être et la cohabitation avec les autres êtres vivants et avec la nature dans une perspective relationnelle.

Les différentes perspectives théoriques présentées dans la section 2 permettent de mettre en lumière la face sombre d'un discours qui légitime l'extractivisme pour sauver la planète. Elles en démontrent l'historicité longue et complexe ainsi que les paradoxes sous-jacents, qui sont voilés par un discours suggérant que la destruction de l'environnement local permet de sauver la planète. Or, cette idée est fortement remise en question dans un contexte où les changements ne sont que superficiels (remplacer un type d'énergie par un autre présenté comme « vert »), perpétuant finalement un statu quo et ne permettant pas de repenser profondément nos modes de vie et notre rapport à la nature.

Ces différents « outils » théoriques offrent une nouvelle perspective sur l'argument selon lequel il faut extraire plus de minéraux pour sauver la planète. Ne s'agirait-il pas finalement de perpétuer les logiques prédatrices de surexploitation de la nature et de territoires utilisés par des communautés locales, tout en exacerbant les conséquences des modes de vie modernes, eux-mêmes issus de ces logiques prédatrices?

2. Méthodologie

L'objectif de cette étude est de mieux cerner la manière dont le gouvernement provincial, d'une part, et l'industrie minière, d'autre part, présentent et justifient les nouveaux projets miniers de la transition au Québec, en regard de leurs perceptions de la nature. Il s'agit d'une étude exploratoire qui vise à révéler les registres de justification de ces projets miniers dans les discours politiques et corporatifs publics. Analyser ces discours publics à partir d'une lentille de lecture décoloniale permet d'offrir une lecture différente de ces projets.

Ces discours publics ne sont pas nécessairement ceux des individus qui travaillent au sein des organes politiques ou des entreprises. Notre souhait en tant que chercheuse serait que notre analyse permette d'une part aux communautés opposées à ces projets de mieux saisir les racines du discours dominant pour ensuite construire elles-mêmes leur registre de résistance; d'autre part, d'offrir une lecture différente des discours politiques et corporatifs dominants pour permettre aux individus qui peuplent ces institutions de développer ou nuancer leurs propres perspectives.

Pour comprendre comment s'articule la justification de ces projets miniers comme sauveurs de la planète, nous avons procédé à l'analyse de trois corpus documentaires : un corpus documentaire du discours du gouvernement provincial et deux corpus documentaires du discours de l'industrie dans deux projets miniers de la transition. Nous avons donc choisi d'étudier le discours politique en dehors du contexte de projets miniers particuliers afin de mieux comprendre les grandes lignes argumentaires politiques du gouvernement face à l'ensemble des projets miniers de la transition.

2.1 Sélection des cas

Nous avons analysé le discours du gouvernement provincial au sujet du PQVMCS, c'est-à-dire du plan stratégique façonnant la politique québécoise relative à l'extraction des minéraux critiques et stratégiques. Cela permet de faire ressortir les grandes lignes directrices structurantes de la politique provinciale face à l'ensemble de ces projets miniers de la transition. Ce plan stratégique a été lancé le 29 octobre 2020 par le gouvernement québécois dans le but d'encadrer la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques au Québec. Au total, 44 projets miniers et 22 minéraux critiques et stratégiques y sont identifiés : 10 minéraux critiques définis comme essentiels pour des secteurs clés de l'économie et 12 minéraux stratégiques définis comme nécessaires à la mise en œuvre des grandes politiques publiques.

Quant aux discours publics des entreprises minières, ils ont été analysés à partir de deux projets miniers de la transition : le projet Matawinie et le projet Lithium Amérique du Nord.

Le projet Matawinie concerne l'extraction de graphite dans un site à environ 150 kilomètres de Montréal, dans une région récréotouristique. Il a reçu les autorisations gouvernementales en 2021 pour démarrer l'exploitation d'une mine à ciel ouvert de 2,7 kilomètres de long. Ce mégaprojet soulève à la fois des oppositions et des approbations dans la région, témoignant de la division au sein des populations. Le promoteur privé a par ailleurs la volonté de développer le premier projet minier 100 % électrique.

Lithium Amérique du Nord est un projet d'extraction de lithium situé en Abitibi-Témiscamingue, dans une région historiquement minière. Il a déjà été en activité de façon intermittente dès le milieu du xx^e siècle. Il s'agit donc de relancer les opérations. Un nouveau promoteur a racheté le projet en 2021 et a redémarré son exploitation au premier trimestre 2023. Ce projet n'a pas soulevé d'opposition relayée dans les médias.

Nous avons sélectionné ces deux projets sur base de leurs multiples différences, ce qui permet de mettre en lumière quelques spécificités des discours publics, mais également de dégager des lignes argumentaires communes. Le tableau 2 résume les spécificités de chaque cas sélectionné.

Politique ou projet sélectionné	Discours étudié	Spécificités
PQVMCS	Discours du gouvernement provincial	Politique stratégique provinciale structurante 2020-2025
Projet Matawinie	Discours des entreprises minières	– Extraction de graphite – Entreprise minière québécoise – Ouverture d'une nouvelle mine, mégaprojet (2,7 km de long) – Région récréotouristique – Opposition de la communauté autochtone (2021); population allochtone divisée – Projet de mine 100 % électrique et carboneutre
Projet Lithium Amérique du Nord		– Extraction de lithium – Filiale d'une entreprise minière australienne – Redémarrage d'une ancienne mine – Région historiquement minière – Pas de contestation locale documentée dans les médias – Projet inscrit dans le pôle lithium d'Amérique du Nord

Tableau 2 – Aperçu des spécificités des cas étudiés

2.2 Collecte de données

La période étudiée s'étend d'octobre 2020 à décembre 2022. Nous avons choisi de commencer l'analyse en octobre 2020, c'est-à-dire lors du lancement du PQVMCS. Le mois de décembre 2022 correspond à la date de collecte des données. Par souci de cohérence, nous avons étudié le discours public des entreprises minières et du gouvernement provincial sur la même période.

Le tableau 3 reprend le détail des paramètres utilisés pour collecter les données ainsi que le nombre d'articles et de communiqués de presse codés dans chaque corpus. Nous avons étudié le discours du gouvernement provincial en codant le PQVMCS et en analysant 175 documents collectés lors de la revue de presse menée autour du PQVMCS. Pour analyser le discours des entreprises minières, nous avons procédé au codage de 122 articles et communiqués de presse collectés lors de la revue de presse de chaque projet.

Nous avons complété nos données par la lecture de six mémoires publiés dans le cadre des consultations publiques ayant précédé le lancement du PQVMCS ainsi que par la consultation des sites Internet des deux entreprises minières étudiées. L'ensemble des données sont donc des données publiques.

Revue de presse	Discours du gouvernement provincial	Discours des entreprises minières	
Période couverte	29 octobre 2020 au 2 décembre 2022	1 octobre 2020 au 31 décembre 2022	
Médias couverts	Médias francophones canadiens (dans la base de données Eureka)		
Mots clés	« Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques »	« Matawinie » ET « graphite »	« Lithium Amérique du Nord »
Principal corpus codé ou analysé	1 document codé (PQVMCS) + 175 articles ou communiqués de presse analysés	42 articles ou communiqués de presse codés	80 articles ou communiqués de presse codés

Tableau 3 – Aperçu des principaux paramètres de la collecte de données

2.3 Codage des données

Dans le cadre de cette analyse exploratoire, nous nous sommes concentrée sur les discours publics des acteurs dominants. Pour les étudier, nous avons choisi une méthodologie d'analyse de contenu permettant de faire ressortir les grandes lignes argumentaires dans ces discours publics. À partir d'une approche inductive, nous avons procédé à une analyse de contenu de chacun des trois corpus dans le logiciel NVivo. Nous avons codé manuellement chaque corpus en nous concentrant sur les passages qui soulèvent des arguments liés à la dimension environnementale, notre objectif étant de comprendre comment la nature est conçue dans ces discours.

Dans les corpus des entreprises, nous n'avons codé que les passages provenant directement de citations des représentants de l'entreprise minière afin de limiter les biais liés à l'interprétation journalistique. Le tableau 4 reprend des exemples de thèmes et des extraits de passages codés référant à la dimension environnementale. D'emblée, ces extraits montrent à quel point l'aspect environnemental est étroitement intégré à des arguments économiques.

Exemples de thèmes	Extraits des corpus documentaires
– Opérations carboneutres – Gestion environnementale et développement durable – Batteries écologiques – Lutte contre les gaz à effet de serre – Conditions de développement respectueuses de l'environnement – Impacts potentiels sur l'environnement	« Plus que jamais, nous sommes déterminés à faire du Québec une terre d'accueil privilégiée pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques, afin de créer de la richesse durable dans nos collectivités et de poursuivre la transition du Québec vers une économie plus sobre en carbone. » (PQVMCS, p. iv) « [L'entreprise] cherche à développer et à produire le matériel d'anode à base de graphite de qualité le plus propre qui soit et s'efforce continuellement d'atteindre l'excellence en matière de réduction des émissions de GES et des répercussions environnementales. » (Nouveau Monde Graphite, 2021b) « Nous [l'entreprise] travaillons à consolider la position du Québec en tant que fournisseur clé de minéraux de batterie essentiels en Amérique du Nord pour la révolution de l'énergie propre. » (Sayona, 2022b)

Tableau 4 – Aperçu de thèmes et d'extraits illustrant la référence à la dimension environnementale dans les corpus documentaires

2.4 Limites méthodologiques

L'analyse du discours gouvernemental dans le PQVMCS ainsi que l'analyse du discours gouvernemental et de l'industrie dans la presse permettent d'accéder aux justifications publiques avancées par ces catégories d'acteurs.

Si les articles de presse offrent une perspective utile pour analyser le discours public de ces acteurs, ils présentent différentes limites en tant que sources de données. En effet, les informations rapportées dans les médias peuvent être manipulées par les journalistes eux-mêmes. Afin de limiter les risques de biais, aucun média n'a été exclu lors de la sélection des articles. Ces derniers proviennent de tous les médias québécois locaux et régionaux ayant publié des articles consacrés au PQVMCS ou aux deux projets miniers sélectionnés. Par ailleurs, uniquement les citations directes des représentants des entreprises ont été codées. Finalement, le corpus comprend également l'ensemble des communiqués de presse publiés directement par les promoteurs miniers sur la période étudiée. Ces communiqués ne sont pas empreints d'une interprétation journalistique.

Une autre limite relève des acteurs étudiés. Dans cette recherche exploratoire, nous avons choisi de nous concentrer sur les discours du gouvernement et de l'industrie minière. En effet, notre objectif de recherche vise à comprendre et à déconstruire le discours public dominant de justification de ces

projets extractifs. Dans un second temps, il serait utile de compléter cette étude par une analyse des discours des différents acteurs civils, allochtones et autochtones subissant les impacts de ces projets, y compris les discours des individus travaillant dans ces institutions.

3. Résultats

De l'incapacité à concevoir la nature hors de la sphère économique

Quel éclairage l'analyse de contenu offre-t-elle pour comprendre la façon dont les acteurs étudiés (gouvernement provincial et industrie minière) justifient leur position dans le cadre de la valorisation et du développement de projets extractifs de la transition énergétique? Plus spécifiquement, quelle conceptualisation de la nature véhiculent-ils dans leur discours pour justifier le développement de ces projets? Pour répondre à ces questions, les sections suivantes dressent un portrait des principales justifications mobilisées dans les discours publics des acteurs étudiés et des perceptions de la nature qui transparaissent dans ces discours.

3.1 De l'économie verte : des projets nécessaires au rayonnement du Québec

Dans les trois corpus analysés, un argument économique, voire d'économie politique commun ressort autour de l'idée d'exploiter les ressources du territoire pour faire rayonner le Québec à l'échelle mondiale. Il s'agit d'une ligne argumentaire politique particulièrement présente en toile de fond du PQVMCS, qui est aussi reprise par les acteurs de l'industrie pour justifier le développement de leurs projets miniers.

Par ailleurs, il s'agit non seulement d'extraire les minéraux au Québec, mais aussi de les transformer dans la province. Cet argument s'inscrit dans la volonté du gouvernement et de l'industrie de développer la filière batterie au Québec, soit d'assurer la première transformation (extraction du minerai), mais également les deuxième (transformation du minerai en alliages ou en composant) et troisième (fabrication d'équipements tels que des batteries pour véhicules électriques) transformations. Cela permet aux entreprises minières de se présenter comme des producteurs de matériel pour batteries électriques, et non nécessairement comme des entreprises d'extraction minière. Ces projets se trouveraient ainsi inscrits dans une promesse de développement amorçant la sortie du Québec du piège des ressources primaires.

PQVMCS	« [Le PQVMCS] présente des mesures concrètes pour tirer profit de minéraux indispensables à la transition énergétique et technologique, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ce plan nous offre la possibilité de faire rayonner le Québec partout dans le monde. » (PQVMCS, p. iii) « Il est proposé de concevoir une image de marque québécoise. Cette image de marque pourra contribuer au rayonnement de l'industrie et soutenir la commercialisation et l'exportation des produits extraits ou transformés ici. » (PQVMCS, p. 41)
Projet Matawinie	« [L'entreprise minière] développe activement ce qui devrait être le projet le plus important et le plus avancé du monde occidental, fournissant une alternative locale et carboneutre à l'approvisionnement chinois en matériel d'anode pour batteries lithium-ion. » (Nouveau Monde Graphite, 2021d) « Tout en développant la mine et la production de matériel d'anode pour batteries carboneutres de l'avenir, basées au Québec, au Canada, nous protégeons notre écosystème et créons un héritage qui aura un impact positif sur nos communautés, nos clients et le monde en général. » (Nouveau Monde Graphite, 2021c)
Projet Lithium Amérique du Nord	« Notre plan créera de la richesse localement et permettra au Québec de devenir un leader mondial du secteur des batteries. » (Sayona, 2021) « [L'entreprise minière], par cette avancée majeure, deviendra le seul producteur de concentré de lithium au Québec et au Canada. Il s'agit d'une position fort prometteuse pour notre région, qui met un pied dans l'importante transition énergétique à venir. Je suis très fier que l'Abitibi-Témiscamingue devienne l'un des moteurs de cette révolution planétaire. » (Sayona, 2022a)

Tableau 5 – Extraits du discours des acteurs relatifs à la volonté de faire rayonner le Québec à l'échelle mondiale par l'extraction de ressources naturelles, tout en participant à la transition énergétique

Comme l'indiquent les citations au tableau 5, si l'argument économique est prédominant dans ces discours, il est aussi teinté par l'argument environnemental de participer à la transition mondiale vers une société décarbonée. Présentés comme essentiels à la transition vers un monde plus « propre », les projets miniers de la transition sont ainsi cadrés comme contribuant au bien commun.

Chaque discours étudié s'articule de manière spécifique autour de cette idée de contribution au bien commun. Le discours gouvernemental du PQVMCS se concentre autour de l'opportunité que présentent ces projets miniers à contribuer à la transition énergétique et à faire rayonner le Québec sur la scène internationale. Le discours de l'industrie minière relatif au projet Matawinie focalise son argumentaire autour de l'exploitation 100 % électrique et carboneutre de la mine. L'entreprise veut faire connaître son projet comme la première mine 100 % électrique dans le monde. Finalement, le discours de l'entreprise minière relatif au projet Lithium Amérique du Nord se concentre sur la provenance locale du lithium. L'entreprise a d'ailleurs créé une marque déposée de son slogan, « Le lithium d'ici ». L'ensemble de ces discours gravitent autour de la contribution locale que peut faire le Québec à la transition énergétique mondiale.

L'argument environnemental est omniprésent en toile de fond des discours relatifs aux projets miniers de la transition. Cela ressort de l'utilisation fréquente d'adjectifs comme « propre », « vert », « durable », « carboneutre », « écologique », etc. L'hydroélectricité se voit par exemple accoler des adjectifs pour renforcer la dimension écologique de ce type d'énergie : « hydroélectricité propre/verte/renouvelable/respectueuse de l'environnement ». Cette utilisation parfois excessive d'adjectifs « écologiques », typique des projets inscrits dans les discours liés à l'économie verte, indique la volonté de mettre en avant l'argument environnemental de ces projets. Or, comment, plus précisément, la nature est-elle conçue dans ces discours?

3.2 De la gestion environnementale : la nature comme environnement à gérer pour l'exploiter

À l'exception d'une seule référence aux espèces vulnérables et à la période de nidification, il n'est jamais question de la nature comme entité vivante dans les discours des acteurs. La nature est présentée comme un environnement à gérer et à exploiter. Il s'agit de développer des projets rentables économiquement, tout en minimisant leur empreinte écologique. Ces discours s'inscrivent dans une vision du développement durable centré sur le développement économique. Le discours du gouvernement est particulièrement axé sur cette vision économique du développement durable, comme illustré par l'extrait du PQVMCS dans le tableau 6.

Si l'environnement est à gérer durablement pour en tirer plus de richesse économique, il est aussi à gérer de façon durable pour minimiser les impacts de l'industrie minière sur l'environnement. Cela ressort comme argument central du discours relatif au projet Matawinie. Ce discours met en avant l'objectif d'exploiter la mine de façon carboneutre, ce qui passe par une énergie 100 % électrique ainsi que par des compensations carbone. L'objectif est de minimiser de façon optimale l'empreinte environnementale, tout en utilisant cet argument de carboneutralité pour attirer les investisseurs.

L'argument de la gestion environnementale est moins présent dans le discours du projet Lithium Amérique du Nord. Sur le plan de la gestion environnementale, l'entreprise met surtout en avant la conformité du projet en regard des règlements environnementaux en vigueur. Alors que le projet Matawinie fait figure d'innovateur pour dépasser les requis environnementaux, le projet Lithium Amérique du Nord est un projet de redémarrage qui veut montrer patte blanche.

Que ce soit pour attirer des clients ou des investisseurs ou pour se conformer aux règlements gouvernementaux, la nécessité de réduire l'empreinte écologique des projets miniers se retrouve dans les différents discours. Il s'agit donc de gérer la nature dans une vision proche de celle développée par l'approche conservationniste de la *wilderness* : gérer la nature pour mieux l'exploiter.

PQVMCS	« La vision proposée dans le Plan permettra au Québec de tirer pleinement profit de ses ressources minérales et de son expertise. Ainsi, nous pourrions favoriser l'essor de chaînes de valeur de MCS qui soutiendront un développement économique durable dans les régions, au bénéfice des populations locales et autochtones et de l'ensemble du Québec. » (PQVMCS, p. 45)
Matawinie	« [L'entreprise minière] a pris des mesures concrètes pour éviter, réduire et compenser entièrement ses émissions de gaz à effet de serre en s'engageant dans un plan d'action climatique sur mesure. » (Nouveau Monde Graphite, 2021c) « Une flotte entièrement électrique – une première mondiale pour une mine à ciel ouvert – alimentée par l'hydroélectricité propre, abondante et abordable du Québec. » (Nouveau Monde Graphite, 2021a)
Lithium Amérique du Nord	« Il y avait plus de 130 permis qu'on devait transférer ou réactiver et certains nouveaux permis dont on avait besoin. » (Guindon, 2022) « Je suis extrêmement fier de mon équipe d'environnement, qui a passé à travers tout ce processus depuis le début. » (Guindon, 2022)

Tableau 6 – Extraits du discours des acteurs relatif à la gestion de l'environnement

3.3 De l'usage des minéraux : une ressource essentielle à la lutte aux changements climatiques

Si la gestion environnementale se reflète essentiellement dans le discours servant à justifier les projets miniers de la transition par rapport à la *manière* dont ils sont implantés, un autre argument fort ressort sur le plan environnemental : celui de l'utilité du minerai extrait. En effet, le fait que les minéraux servent à la fabrication de batteries pour les véhicules électriques et au stockage d'énergie renouvelable permet de justifier leur extraction. Il s'agit d'une vision technocentriste de la transition énergétique (Audet, 2016), qui repose essentiellement sur le recours à des innovations technologiques pour lutter contre la crise climatique actuelle.

L'argument de l'utilité sociale des minéraux critiques et stratégiques est particulièrement présent dans les discours relatifs au PQVMCS. En ligne avec la volonté de développer une économie verte, le gouvernement propose de concevoir la transition énergétique centrée sur l'électrification des transports comme la voie à suivre pour lutter contre les changements climatiques, tout en créant de la valeur économique.

Il s'agit d'une ligne argumentaire présente également dans les discours des entreprises minières. Si les représentants du projet Matawinie mettent surtout en avant la contribution du projet à la lutte aux changements climatiques par des opérations minières carboneutres, ils réfèrent sporadiquement à l'utilisation finale du graphite pour soutenir la transition énergétique. Cet argument est aussi présent dans le discours des représentants du projet Lithium Amérique du Nord, qui l'utilisent d'ailleurs largement sur leur site Internet.

Dans cette ligne argumentaire, l'extraction croissante de minéraux est justifiée au nom de la lutte aux changements climatiques et de la contribution au bien commun de préservation de la planète. Toutefois, ce discours « vert » reste ancré dans une logique de développement économique, comme l'illustrent les extraits dans le tableau 7. Il convient de contribuer à la lutte aux changements climatiques et à la transition énergétique, tout en assurant une position économique profitable pour le Québec. Dans ce discours, la nature, représentée sous forme de ressources (minéraux critiques et stratégiques), est abordée dans une vision utilitariste servant le bien commun. Exploiter la nature servirait directement le bien commun en permettant, par le biais de la transition énergétique, de lutter contre les changements climatiques.

PQVMCS	« Poursuivons la transition énergétique, essentielle à la lutte contre les changements climatiques. Créons de la richesse en valorisant nos MCS [minéraux critiques et stratégiques]. » (PQVMCS, p. vi) « La volonté du gouvernement du Québec d'être un leader en exploration et en mise en valeur de nos minéraux d'avenir, essentiels pour la transition énergétique et pour une économie verte. » (Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2022)
Matawinie	« Le graphite joue un rôle critique pour soutenir l'électrification mondiale et la transition énergétique. » (Nouveau Monde Graphite, 2021d)
Lithium Amérique du Nord	« Nous travaillons à consolider la position du Québec en tant que fournisseur clé de minéraux de batterie essentiels en Amérique du Nord pour la révolution de l'énergie propre. » (Sayona, 2022b)

Tableau 7 – Extraits du discours des acteurs relatif à la nécessité des minéraux critiques et stratégiques pour la lutte aux changements climatiques

À la lumière des résultats de cette analyse, les projets miniers de la transition sont justifiés par les acteurs dominants comme des projets économiquement prometteurs pour le Québec qui sont indispensables à la transition énergétique mondiale. Il est possible de gérer l'environnement pour minimiser les impacts

de ces projets, tout en en tirant un maximum de richesse et en respectant la réglementation environnementale. Les discours mettent ainsi en avant la primauté de l'argument économique, tout en évacuant les impacts environnementaux grâce à la gestion environnementale, mais aussi grâce à l'argument d'utilité des minéraux présentés comme indispensables pour la lutte aux changements climatiques.

En d'autres termes, ces projets miniers semblent davantage contribuer à la préservation de la planète qu'infliger des impacts aux écosystèmes. Pourtant, des études (Sonter et collab., 2020; Miller et collab., 2021; Sun et collab., 2024) indiquent que l'intensification des projets miniers pour alimenter les énergies renouvelables pose des menaces additionnelles à la biodiversité, remettant fondamentalement en question la solution proposée d'augmenter le nombre de projets miniers pour lutter contre la crise écologique. Par exemple, Sonter et ses collègues (2020) démontrent que les nouvelles pressions sur la biodiversité pourraient dépasser celles évitées grâce aux mesures d'atténuation des changements climatiques basées sur l'utilisation des énergies renouvelables.

4. Discussion

Pour une lecture décoloniale des projets miniers de la transition

Comment les perspectives décoloniales peuvent-elles aider à concevoir ces projets miniers de la transition différemment de ce qui transparaît des discours du gouvernement et de l'industrie minière? Pour tenter de répondre à cette question, nous allons puiser dans les outils théoriques présentés précédemment. Selon nous, ces outils permettent de déconstruire l'argument dominant d'extraction croissante pour sauver la planète et de repenser ces projets miniers de trois façons.

4.1 Sortir d'une vision dualiste utilitariste de la nature et inscrire la mine dans son territoire

Les projets miniers de la transition sont avant tout présentés par les acteurs gouvernementaux et de l'industrie minière comme des opportunités économiques à développer en minimisant leurs impacts environnementaux. Dans ces discours, la nature est objectivée en environnement, en ressources naturelles dont il faut tirer profit. On retrouve ici l'ancrage profondément utilitariste de l'idée de *wise use* de l'approche conservationniste de la *wilderness* : la protection (ou la minimisation des impacts environnementaux) se pense dans une logique d'exploitation des ressources. Les discours analysés illustrent cette logique : la nature est perçue comme une ressource à gérer et à exploiter.

Le concept de colonialité de la nature remet radicalement en question le dualisme occidental moderne, qui tend à séparer et à inférioriser la nature par rapport aux humains. Selon les perspectives décoloniales, les humains et les non-humains entretiennent des relations complexes et sont profondément interconnectés (Escobar, 2018). Lorsque la nature n'est plus considérée comme un objet à gérer et à exploiter, mais comme un sujet avec lequel les humains entrent en relation, la conception d'une mine à ciel ouvert acquiert une saveur toute différente.

À la lumière des perspectives décoloniales et, plus largement, des études autochtones, le projet minier devient intégré au territoire. Il devient difficile de concevoir qu'on puisse compenser les dommages infligés à une source d'eau ou à une forêt en achetant des crédits carbone. Les perspectives décoloniales proposent ainsi de désencastrier la nature de l'économie et de réintégrer les humains dans leur territoire en relation avec les non-humains. Cette conception est illustrée avec force dans cette citation d'Ellen Gabriel (2017) :

En environnement, on utilise couramment l'expression « atténuation des impacts », comme dans « mesure d'atténuation ». C'est une expression sinistre. Elle légitime la négligence d'industries qui pallient la contamination environnementale en offrant des compensations financières aux communautés, et cela, afin de réduire leurs coûts de production. C'est un moyen perfide de promouvoir l'extraction des ressources tout en masquant la gravité de la destruction et la réelle menace pour nos écosystèmes. (p. 40)

Cette perspective permet donc de déconstruire les discours identifiant la mine à un projet capitaliste dont il faut maximiser les profits et minimiser les impacts sociaux et environnementaux. La mine s'inscrit désormais dans son environnement, en relation avec les humains qui y travaillent, les communautés qui la côtoient et les acteurs non humains qui l'entourent. Les acteurs et actrices de terrain peuvent se saisir de cet imaginaire relationnel pour offrir une image différente de ce que représente le projet minier sur leur territoire. Désencastrée de la primauté de l'économie et réencastrée dans son milieu, la mine serait conçue différemment.

Si cette proposition peut sembler irréalisable, les chercheurs et chercheuses qui suggèrent de sortir de l'extractivisme offrent pourtant des pistes concrètes pour réaliser cette sortie. C'est le cas d'Acosta (2017), qui suggère de transiter d'une civilisation anthropocentrique vers une civilisation biocentrique, dans laquelle le concept de *buen vivir* (bien vivre) servirait de socle pour repenser l'économie, au lieu de partir de la préséance de l'économie. Cet ancien ministre de l'Énergie et des Mines en Équateur ne propose pas d'arrêter l'exploitation des ressources naturelles, mais de revoir en profondeur nos manières de faire actuelles centrées autour de la recherche de croissance. En alliant leurs luttes à d'autres mouvements et d'autres imaginaires – comme celui de la décroissance –, les différentes parties affectées par les projets miniers de la transition peuvent amplifier leur mouvement de lutte et réfléchir ensemble à des voies de sortie de l'extractivisme qui pavaient la route à des trajectoires de transition plus justes.

4.2 Concevoir les projets miniers de la transition comme projets extractivistes

Historiquement, le développement de l'industrie minière a été favorisé par le principe de liberté d'accès au territoire comme source de prospérité et de croissance (Laforce et collab., 2012). Au Québec, les projets miniers de la transition s'inscrivent dans cette histoire longue du développement de l'industrie minière. Or, le nombre de ces projets est appelé à augmenter, impliquant une extraction croissante de minéraux du sol québécois. Comme le montrent Fournis et Fortin (2015), le développement économique historique du capitalisme canadien est inscrit dans la logique extractiviste d'une surexploitation de la nature à des fins d'enrichissement des grandes entreprises privées (Fournis et Fortin, 2015). Les projets miniers québécois de la transition restent, selon nos analyses, fortement inscrits dans cette logique extractiviste. C'est ce qui ressort par exemple lorsque ces projets sont présentés comme des opportunités de faire rayonner le Québec à l'échelle mondiale. L'extraction des ressources minières est inscrite dans une vision particulière du développement pour la province issue de la période coloniale. Toutefois, la vision du gouvernement et de l'industrie propose de dépasser le modèle de l'extraction des minéraux à des fins d'exportation et d'intégrer les deuxième et troisième transformations par le développement d'une filière batterie au Québec.

Cependant, cette diversification vers les deuxième et troisième transformations ne signifie pas une sortie de l'extractivisme : l'extraction massive des ressources naturelles ne s'arrête pas, ne diminue pas et reste le socle de la filière batterie. En Amérique latine, Svampa (2011) et Acosta (2013) s'intéressent au « néo-extractivisme », c'est-à-dire une nouvelle forme d'extractivisme qui prend davantage en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, tout en continuant à promouvoir l'extraction de ressources naturelles comme moteur économique majeur. Selon cette auteure et cet auteur, le « néo-extractivisme » ou « néo-développementisme extractiviste » des gouvernements progressistes en Amérique latine reste une forme d'extractivisme qui, malgré une implication accrue de l'État et une certaine forme de redistribution

des revenus extractifs, ne permet pas de redistribution radicale des richesses et des revenus. Ainsi, plusieurs auteurs (Martinez-Alier, 2011; Escobar, 2015; Acosta, 2016) en appellent non pas à transformer l'extractivisme en le rendant plus acceptable, durable ou vert, mais à sortir de l'extractivisme, c'est-à-dire à mettre fin à ce mode d'accumulation capitaliste centré sur l'exploitation de la nature. Ils proposent de penser cette sortie de l'extractivisme au Sud conjointement à la décroissance dans les économies du Nord.

Bien que ces auteurs ne soient pas tous ouvertement décoloniaux, la critique de l'extractivisme est importante en ce qu'elle remet en question la relation à la nature et aux humains dans les perspectives décoloniales. Elle permet de mettre en lumière la violence des projets extractivistes tant envers la nature qu'envers les communautés. Ainsi, un projet de mine à ciel ouvert de 2,7 kilomètres de long ne peut plus être justifié sans reconnaître les atteintes aux écosystèmes et aux modes de vie des populations locales. Il devient une illustration concrète de l'exploitation massive de ressources naturelles sur un territoire, d'un modèle de développement destructeur du vivant centré sur la surexploitation des ressources naturelles. Par ailleurs, ce modèle de développement est ancré dans l'histoire du capitalisme canadien et incarné dans le concept de *free mining*, central au régime minier québécois.

Or, le boom minier n'a pas lieu qu'au Québec. Les projets miniers visant à soutenir la transition vers une société décarbonée fleurissent partout à travers le monde. Des chercheurs et chercheuses ainsi que des communautés ailleurs dans le monde s'organisent pour contester ces projets sur leur territoire (Monange et Flipo, 2019; Bainton et collab., 2021; Deberdt et Le Billon, 2023). Le concept d'extractivisme peut ici servir de pont entre ces communautés pour relier leurs mobilisations et pour nommer les situations d'accaparement et d'exploitation vécues dans différents lieux (Allain et Maillet, 2021). Construire une mobilisation autour de la critique de l'extractivisme, y compris l'extractivisme mené sous couvert de la transition énergétique, permettrait à la pluralité des mouvements de contestation à travers le monde de se rejoindre autour d'un concept mobilisateur central.

4.3 Délégitimer une manière violente d'habiter la Terre

La proposition d'Acosta (2017) mentionnée dans la section 4.1. s'inscrit dans une volonté de plurivers, c'est-à-dire de permettre l'émergence de plusieurs mondes dans un monde (Acosta, 2017; Kothari et collab., 2019). Notre analyse montre qu'ouvrir les perspectives à d'autres manières d'être au monde est inenvisageable dans les discours avancés par le gouvernement et par l'industrie minière, qui présentent les projets miniers de la transition comme *de facto* indispensables à la transition énergétique. Ces discours identifient l'électrification des transports et, plus largement, la transition énergétique comme la solution à la lutte aux changements climatiques. Dans cette vision, l'opérationnalisation d'une mégamine 100 % électrique et carboneutre constituerait une solution indiscutable pour continuer dans la voie de l'économie verte, qui permettra de préserver l'habitabilité de la planète. D'emblée, deux écueils surgissent face à ce type de discours.

D'une part, présenter l'extraction de minéraux comme indispensable à la transition énergétique ferme la porte à la possibilité de penser d'autres options. Pourtant, force est de constater qu'il n'y a pas eu de réel débat de société autour de la manière de planifier la transition énergétique au Québec, comme demandé dans une lettre ouverte au gouvernement provincial signée par 80 acteurs clés de divers milieux en janvier 2023 (Branchaud et Gagné, 2023). Selon une lecture décoloniale, la transition énergétique proposée, axée sur l'extraction de ressources minières, s'inscrit dans un projet occidental universel. Or, il ressort en force de la littérature décoloniale et critique du développement qu'il est essentiel d'emprunter des voies alternatives, y compris en amorçant « une réflexion alternative sur les alternatives » qui existent déjà (Sousa Santos, 2016, p. 61).

En d'autres termes, la vision universaliste de la transition reposant sur l'extraction massive de minéraux véhiculée dans les discours gouvernemental et industriel permet d'évacuer du revers de la main la prise en compte, voire l'articulation même d'autres solutions. Ainsi, les voix qui s'élèvent contre les projets miniers de la transition peuvent rapidement se retrouver confinées au syndrome du « Pas dans ma cour » et au refus des populations locales de contribuer au bien commun (Blais-Dowdy, 2021). Or, comme le suggère cet article, la ligne argumentaire consistant à légitimer l'extraction croissante au nom du bien commun est profondément contestable, et invisibilise les destructions des milieux et l'accaparement des terres liés à cet extractivisme.

D'autre part, Ferdinand (2019) fait prendre conscience que le développement de projets miniers perpétue un habiter colonial destructeur de la nature et de l'humain. La survivance du principe de *free mining* est une illustration majeure de la manière d'habiter le territoire qui donne préséance à l'extraction de ressources, un héritage direct de la période coloniale. Une autre illustration du rapport de pouvoir colonial persistant est la décision du gouvernement provincial de donner son feu vert au développement du projet Matawinie en 2021, alors même qu'il existait une opposition connue de la part de la Première Nation Atikamekw de Manawan (Brouillette, 2021). Le concept d'habiter colonial permet ainsi de penser la matérialité de ces projets comme découlant d'un rapport à la nature et à l'humain destructeur du vivant.

La déconstruction du registre justificatif dominant des projets miniers de la transition présentée dans cet article suggère que le paradoxe de creuser plus pour sauvegarder la planète ne tient pas et qu'il est nécessaire de revoir la nécessité de ces projets de manière fondamentale. Car, face à la crise environnementale actuelle, le salut ne viendra pas simplement de la conversion d'une source d'énergie (fossile) vers une autre (renouvelable). Des changements beaucoup plus profonds des modes de vie, issus de la modernité occidentale, sont nécessaires.

Le rôle des acteurs politiques est fondamental pour écouter les contestations et pour soutenir des propositions visant à mettre en place de véritables transitions socioécologiques (et non uniquement une transition énergétique) qui soient porteuses de plus de justice sociale et respectueuses du choix des populations, autochtones et allochtones, habitant ou utilisant les territoires. Les communautés peuvent quant à elle créer des registres de résistance qui rejettent l'idée que ces projets miniers soient nécessaires à la transition énergétique et peuvent développer leur propre imaginaire de la transition socioécologique.

Conclusion

Cette recherche, fondée sur des perspectives décoloniales, a examiné le paradoxe au cœur des justifications du développement de projets miniers de la transition : extraire toujours plus de minéraux des profondeurs de la planète au nom de sa propre sauvegarde. Ce paradoxe est toutefois invisibilisé dans les discours dominants : la transition énergétique nécessite d'extraire plus de minéraux pour sortir des énergies fossiles et pour lutter contre les changements climatiques. Dans la crise environnementale actuelle, ce narratif simpliste propose une solution qui semble légitime et séduisante. Mais est-ce si simple ?

Lire ces arguments à la lumière des perspectives décoloniales permet de déconstruire ces discours fondés sur un modèle de développement extractiviste profondément ancré dans l'histoire. Puiser dans les perspectives décoloniales permet de réinscrire la mine dans son territoire en sortant d'une vision dualiste et utilitariste de la nature. Les projets de la transition apparaissent ainsi comme des projets extractivistes. Ils visent à extraire des quantités massives de minéraux pour soutenir une trajectoire particulière de la transition énergétique qui n'a pas été débattue démocratiquement. Finalement, la lecture décoloniale de ces projets interroge notre manière d'habiter la Terre et invite à nuancer des solutions qui ne changeront pas fondamentalement les modes de vie issus de la modernité occidentale.

À l'aide des réflexions couchées sur ces pages, nous espérons avoir offert des outils aux membres des communautés en lutte pour mieux saisir la complexité et l'historicité des discours politiques et corporatifs qui légitiment ces projets au nom d'un bien commun, qui ne correspond pas nécessairement à ce qui est vécu localement. Toutefois, tous les membres des communautés ne sont pas opposés à ces projets. Nous espérons ainsi avoir également ouvert un espace de réflexion à l'ensemble des membres des communautés proches de tels projets ainsi qu'aux individus composant les organisations politiques et corporatives porteuses de ces discours. De nombreuses pistes de recherche demeurent ouvertes pour poursuivre, enrichir et nuancer ce travail exploratoire.

Limites et pistes de recherche

Les perspectives décoloniales permettent de changer notre perspective, de déconstruire les discours du gouvernement et de l'industrie pour concevoir les projets miniers de la transition sous un autre angle. La présente étude se veut une contribution exploratoire à l'analyse des discours publics d'acteurs dominants dans le contexte de la multiplication des projets miniers de la transition au Québec. Elle présente plusieurs limites qui ouvrent la voie vers d'autres recherches.

Tout d'abord, notre analyse n'offre pas les perspectives des communautés en lutte. Plusieurs études proposent d'étudier les dynamiques des luttes anti-extractivistes dans le cadre de projets miniers, mais ne puisent pas dans l'approche décoloniale (Veltmeyer, 2013; Le Quang, 2019; Forget et collab., 2021; Sovacool et collab., 2021). La perspective des communautés gagne toutefois aussi à être étudiée sous l'approche décoloniale dans le contexte des minéraux critiques et stratégiques.

Par ailleurs, notre analyse se limite aux discours publics du gouvernement et des entreprises minières; elle ne reflète pas nécessairement la perspective des acteurs qui font partie de ces institutions. Elle tend à soulever les grandes lignes argumentaires des discours publics de ces acteurs institutionnels (par la voix de leurs divers porte-paroles) dans l'objectif de montrer la perpétuation, souvent inconsciente, d'un rapport à la nature hérité d'une historicité longue et complexe. Une hypothèse forte à explorer serait de révéler les multiples nuances des perspectives des individus qui composent ces institutions à travers des rencontres individuelles. En tant que chercheuse, nous espérons que notre analyse permettra, d'une part, aux communautés opposées à ces projets de mieux comprendre les origines du discours dominant afin qu'elles puissent élaborer leurs propres stratégies de résistance et, d'autre part, d'offrir une perspective différente sur les discours politiques et corporatifs dominants afin que les individus au sein de ces institutions puissent développer ou affiner leurs propres points de vue.

Ensuite, le concept d'habiter colonial (Ferdinand, 2019) renvoie à la manière destructrice et discriminante d'habiter, mais aussi de préserver la Terre. Il permet ainsi d'offrir un regard critique tant sur l'exploitation de ressources que sur la mise en réserve naturelle de certains territoires, au détriment de populations locales. Dans le cas de cet article, nous nous attardons uniquement à la manière destructrice d'habiter la Terre par l'exploitation industrielle. Pour utiliser la force du concept d'habiter colonial dans son entièreté, il serait pertinent de s'interroger aussi sur la manière discriminante d'habiter et de préserver la Terre. Quels impacts ces projets miniers de la transition ont-ils sur le plan de la justice sociale, environnementale ou écologique? Y a-t-il des projets qui renvoient au concept de *terra nullius* (terre inhabitée), alors même que les territoires sont utilisés par des communautés autochtones? Comment les mesures de compensation (carbone ou financière) sont-elles perçues et articulées? Autant de questions que le concept d'habiter colonial pourrait également permettre d'éclairer.

Finalement, notre analyse s'est concentrée sur la manière dont les acteurs dominants conçoivent la nature à travers leurs discours publics. Selon cette analyse, la conception dualiste entre humains et nature constitue le socle de justification du discours dominant. La colonialité de la nature et les autres outils discutés dans cet article permettent d'analyser non seulement les relations destructrices envers la nature, mais aussi les

rapports de domination envers les humains, un aspect auquel nous nous sommes moins consacrée. Il serait toutefois enrichissant d'étudier ces dynamiques de domination envers les humains en analysant l'articulation des discours et des pratiques des acteurs dominants envers les populations, mais aussi en donnant une voix aux populations autochtones et allochtones impliquées dans ces projets.

RÉFÉRENCES

- Acosta, A. (2013). Extractivism and neoextractivism: Two sides of the same curse. Dans M. Lang et D. Mokrani (dir.), *Beyond development: Alternative visions from Latin America* (p. 61-86). Fundación Rosa Luxemburg/Transnational Institute.
- Acosta, A. (2016). Post-growth and post-extractivism: Two sides of the same cultural transformation. *Alternautas*, 3(1), article 1. <https://doi.org/10.31273/alternautas.v3i1.1027>
- Acosta, A. (2017). Post-extractivism: From discourse to practice – Reflections for action. *International Development Policy*, 9, article 9. <https://doi.org/10.4000/poldev.2356>
- Allain, M. et Maillet, A. (2021). Les mobilisations autour de l'extractivisme : circulation et potentiel heuristique d'un concept en voie de globalisation. *Revue internationale de politique comparée*, 28(3), 7-29. <https://doi.org/10.3917/ripc.283.0007>
- Audet, R. (2016). Discours autour de la transition écologique. Dans M.-J. Fortin, Y. Fournis et F. L'Italien (dir.), *La transition énergétique en chantier : les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie* (p. 11-30). PUL.
- Bainton, N., Kemp, D., Lèbre, E., Owen, J. R. et Marston, G. (2021). The energy-extractives nexus and the just transition. *Sustainable Development*, 29(4), 624-634. <https://doi.org/10.1002/sd.2163>
- Bednik, A. (2019a). *Extractivisme : exploitation industrielle de la nature – Logiques, conséquences, résistances*. Le Passager clandestin.
- Bednik, A. (2019b). La grande frontière. *Écologie & Politique*, 59(2), 29-40. <https://shs-cairn-info.acces.bibl.ulaval.ca/revue-ecologie-et-politique-2019-2-page-29?lang=fr>
- Berrier-Lucas, C. (2014). *Émergence de la dimension environnementale de la RSE : une étude historique franco-québécoise d'EDF et d'Hydro-Québec* [Thèse de doctorat]. Université Paris Dauphine.
- Blais-Dowdy, E. (2021). *L'extraction minière dans la transition énergétique : accumulation, dépossession et justice environnementale* [Mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Montréal.
- Bourguignon Rougier, C. (2021). Colonialité du pouvoir. Dans C. Bourguignon Rougier (dir.), *Un dictionnaire décolonial : perspectives depuis Abya Yala Afro Latino America*. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/colonialite/chapter/colonialite-du-pouvoir>
- Branchaud, A. et Gagné, M.-S. (2023, 17 janvier). Un vrai débat énergétique s'impose au Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/778126/environnement-un-vrai-debat-energetique-s-impose-au-quebec>
- Brouillette, É. (2021, 10 février). Nouveau Monde Graphite obtient l'autorisation de Québec. *L'Action*. <https://www.laction.com/article/2021/02/10/nouveau-monde-graphite-obtient-l-autorisation-de-quebec>
- Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. (2022, 10 mars). *Minéraux d'avenir – Québec annonce une aide financière pour des projets d'exploration de minéraux critiques et stratégiques*. [Communiqué de presse]. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/mineraux-davenir-quebec-annonce-une-aide-financiere-pour-des-projets-dexploration-de-mineraux-critiques-et-strategiques-38486>
- Campbell, B. et Prémont, M.-C. (2017). What is behind the search for social acceptability of mining projects? Political economy and legal perspectives on Canadian mineral extraction. *Mineral Economics*, 30(3), 171-180. <https://doi.org/10.1007/s13563-017-0123-x>
- Champagne, É.-P. (2023, 25 janvier). Hausse du nombre de claims miniers : une nouvelle coalition demande un moratoire. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2023-01-25/hausse-du-nombre-de-claims-miniers/une-nouvelle-coalition-demande-un-moratoire.php>
- Cloutier, J.-S. (2022, 18 août). Le boom d'exploration minière dans le Sud-Ouest québécois inquiète les municipalités. *ICI Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1906119/claims-mines-laurentides-lanaudiere-graphite-lithium>

- Cronon, W. (1996). The trouble with wilderness: Or, getting back to the wrong nature. *Environmental History*, 1(1), 7-28. <https://doi.org/10.2307/3985059>
- Deberdt, R. et Le Billon, P. (2023). Green transition mineral supply risks: Comparing artisanal and deep-sea cobalt mining in a time of climate crisis. *The Extractive Industries and Society*, 14, article 101232. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2023.101232>
- Escobar, A. (2015). Degrowth, postdevelopment, and transitions: A preliminary conversation. *Sustainability Science*, 10(3), 451-462. <https://doi.org/10.1007/s11625-015-0297-5>
- Escobar, A. (2018). *Sentir-penser avec la Terre : l'écologie au-delà de l'Occident* (Trad. par R. Andrade Pérez, A.-L. Bonvalot, E. Bordai, C. Bourguignon et P. Colin). Éditions du Seuil. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45489537d>
- Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Éditions du Seuil.
- Forget, M., Carrizo, S. C. et Bos, V. (2021). Ressources extractives sud-américaines : mondialisation et territorialisations des marges. *L'Information géographique*, 85(4), 37-60. <https://doi.org/10.3917/lig.854.0037>
- Fournis, Y. et Fortin, M.-J. (2015). Les régimes de ressources au Canada : les trois crises de l'extractivisme. *VertigO : la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(2). <https://doi.org/10.4000/vertigo.16489>
- Gabriel, E. (2017). Enterrons le colonialisme. Dans C. Beau-Ferron, M.-A. Casselot, É. Desaulniers, E. Gabriel, C. Hequet, A. Kruzynski, J. Leblanc, V. Lefebvre-Faucher, P. O'Green, et M. Prud'homme, *Faire partie du monde : réflexions écoféministes* (p. 35-41). Remue-ménage.
- Glon, É. (2006). Wilderness et forêts au Canada : quelques aspects d'une relation homme/nature très ambivalente. *Annales de géographie*, 649(3), 239-257. <https://doi.org/10.3917/ag.649.0239>
- Guindon, M. (2022, 12 décembre). Sayona obtient le feu vert pour relancer le Complexe Lithium Amérique du Nord. *ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1940785/mines-economie-metaux-precieux-abitibi>
- Hébert, Y. (2006). Des pionniers de la conservation de la forêt. *Cap-aux-Diamants*, 86, 14-18. <https://id.erudit.org/iderudit/6997ac>
- Jenatton, M., Lamine, C., Morales, H., Durand, L. et Brandenburg, A. (2022). Trajectoire intellectuelle d'une political ecology « latino-américaine » : Une relecture émancipatrice des crises sociales et écologiques ? *Natures Sciences Sociétés*, 30(3-4), 265-277. <https://doi.org/10.1051/nss/2023007>
- Kothari, A., Salleh, A., Escobar, A., Demaria, F. et Acosta, A. (dir.). (2019). *Pluriverse: A post-development dictionary*. Tulika Books and Authorsupfront.
- Laforce, M., Lapointe, U. et Lebus, V. (2012). Régulation du secteur minier au Québec et au Canada : une redéfinition des rapports asymétriques est-elle possible? Dans M. Laforce, B. K. Campbell et B. Sarrasin (dir.), *Pouvoir et régulation dans le secteur minier : leçons à partir de l'expérience canadienne* (p. 9-50). PUQ.
- Lander, E. (1999). ¿Conocimiento para qué? ¿Conocimiento para quién? Reflexiones sobre la universidad y la geopolítica de los saberes hegemónicos. *Revista de Estudios Latinoamericanos*, 7(12-13), 25-46. <http://www.revistas.unam.mx/index.php/rel/article/view/52369/46620>
- Lapointe, U. (2010). L'héritage du principe de *free mining* au Québec et au Canada. *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(3), 9-25. <https://doi.org/10.7202/1009353ar>
- La Presse canadienne. (2023, 25 janvier). Le mouvement québécois pour un moratoire sur les claims miniers s'agrandit. *ICI Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950902/claims-mines-mouvement-blocage?fromApp=appInfoIos&partageApp=appInfoIos&accèsVia=partage>
- Larrère, C. (2008). L'homme, la nature, ses représentations : deux philosophies de protection de la nature. *L'Archicube*, 4, 11-17. <https://www.archicubes.ens.fr/la-revue/anciens-num%C3%A9ros/lhomme-la-nature-le-risque-albert-fert-prix-nobel>
- Le Quang, M. (2019). Penser l'extractivisme en Amérique latine à partir de l'écosocialisme. *Écologie & Politique*, 59(2), 57-71. <https://doi.org/10.3917/ecopo1.059.0057>
- Lugones, M. (2008) The coloniality of gender. *Worlds & Knowledges Otherwise*, 2, 1-17. Maldonado-Torres, N. (2007). On the Coloniality of Being: Contributions to the development of a concept. *Cultural Studies*, 21(2-3), 240-270. <https://doi.org/10.1080/09502380601162548>

- Martinez-Alier, J. (2011). Justice environnementale et décroissance économique : l'alliance de deux mouvements. *Écologie & Politique*, 41(1), 125-141. <https://shs.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-sciences-cultures-societes-2011-1-page-125?lang=fr>
- Mignolo, W. D. (2015). *La désobéissance épistémique : rhétorique de la modernité, logique de la colonialité et grammaire de la décolonialité*. Peter Lang.
- Miller, K. A., Brigden, K., Santillo, D., Currie, D., Johnston, P. et Thompson, K. F. (2021). Challenging the Need for Deep Seabed Mining From the Perspective of Metal Demand, Biodiversity, Ecosystems Services, and Benefit Sharing. *Frontiers in Marine Science*, 8. <https://doi.org/10.3389/fmars.2021.706161>
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. (2020) *Les minéraux critiques et stratégiques : plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/plan-strategique/PL_valorisation_mineraux_critiques_strategiques.pdf
- Monange, B. et Flipo, F. (2019). Extractivisme : lutter contre le déni. *Écologie & Politique*, 59, 15-28. <https://doi.org/10.3917/ecopol.059.0015>
- Nouveau Monde Graphite. (2021a, 10 février). *Nouveau Monde franchit une étape clé en recevant l'autorisation du gouvernement du Québec pour la construction de ce qui deviendra la plus grande mine de graphite en Occident* [Communiqué de presse]. <https://www.nmg.com/wp-content/uploads/2021/02/CMQ-Decret-Matawinie-2021.02.10-vFINALE-FRA.pdf>
- Nouveau Monde Graphite. (2021b, 11 mars). *Nouveau Monde annonce la phase 2 de la plus grande production entièrement intégrée de matériel d'anode prévue en Amérique du Nord, soutenue par une forte rentabilité et la carboneutralité* [Communiqué de presse]. <https://www.globenewswire.com/news-release/2021/03/11/2190994/0/fr/Nouveau-Monde-annonce-la-phase-2-de-la-plus-grande-production-enti%C3%A8rement-int%C3%A9gr%C3%A9e-de-mat%C3%A9riel-d-anode-pr%C3%A9vue-en-Am%C3%A9rique-du-Nord-soutenue-par-une-forte-rentabilit%C3%A9-et-la-carboneut.html>
- Nouveau Monde Graphite. (2021c, 13 avril). *Nouveau Monde confirme son engagement à atteindre la carboneutralité de manière rétroactive, présente et future, en lançant son plan d'action climatique pour une empreinte carbone nette zéro* [Communiqué de presse]. <https://nmg.com/fr/carboneutralite-pac>
- Nouveau Monde Graphite. (2021d, 29 juin). *Nouveau Monde fait le point sur son plan d'affaires visant le marché des batteries et des véhicules électriques et annonce les résultats du vote de son assemblée générale annuelle des actionnaires* [Communiqué de presse]. <https://nmg.com/fr/aga-2021>
- Plante, C. (2023, 17 mars). Québec refuse d'imposer un moratoire sur les claims miniers. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2023-03-17/quebec-refuse-d-imposer-un-moratoire-sur-les-claims-miniers.php>
- Quijano, A. (2007). « Race » et colonialité du pouvoir. *Mouvements*, 3(51), 111-118. <https://doi.org/10.3917/mouv.051.0111>
- Randriamaro, Z. (2018). *Au-delà de l'extractivisme : alternatives féministes pour un développement respectueux de la justice sociale de l'égalité de genre en Afrique* [Bulletin Réflexions féministes n° 2]. Friedrich-Ebert-Stiftung Mozambique. <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/mosambik/15499.pdf>
- Sayona. (2021, 29 juin). *Sayona obtient l'approbation de la Cour supérieure pour l'acquisition de NAL* [Communiqué de presse]. <https://www.sayona.ca/nos-nouvelles/sayona-obtient-lapprobation-de-la-cour-superieure-pour-lacquisition-de-nal>
- Sayona. (2022a, 11 décembre). *Sayona obtient tous les permis requis pour le redémarrage de Lithium Amérique du Nord* [Communiqué de presse]. <https://www.sayona.ca/nos-nouvelles/sayona-obtient-tous-les-permis-requis-pour-le-redemarrage-de-lithium-amerique-du-nord>
- Sayona. (2022b, 20 décembre). *Redémarrage de LAN : Sayona se rapproche encore de l'objectif* [Communiqué de presse]. <https://www.sayona.ca/nos-nouvelles/redemarrage-de-lan-sayona-se-rapproche-encore-de-lobjectif>
- Sonter, L. J., Dade, M. C., Watson, J. E. M. et Valenta, R. K. (2020). Renewable energy production will exacerbate mining threats to biodiversity. *Nature Communications*, 11(1), article 1. <https://doi.org/10.1038/s41467-020-17928-5>
- Sousa Santos, B. de (2016). *Épistémologies du Sud : mouvements citoyens et polémique sur la science*. Desclée de Brouwer.
- Sovacool, B. K., Turnheim, B., Hook, A., Brock, A. et Martiskainen, M. (2021). Dispossessed by decarbonisation: Reducing vulnerability, injustice, and inequality in the lived experience of low-carbon pathways. *World Development*, 137, article 105116. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105116>

- Sun, L., Yu, H., Chen, B., Han, Z., Dai, M., Zhang, L., Sun, M. et Wang, Y. (2024). Safeguarding biodiversity from critical mineral mining in China. *Nexus*, 1(4). <https://doi.org/10.1016/j.nexus.2024.100042>
- Svampa, M. (2011). Néo-«développementisme» extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine. *Problèmes d'Amérique latine*, 81(3), 101-127. <https://doi.org/10.3917/pal.081.0101>
- Thériault, S. (2010). Repenser les fondements du régime minier québécois au regard de l'obligation de la Couronne de consulter et d'accommoder les peuples autochtones. *Revue internationale de droit politique du développement durable de McGill*, 6(2), 217-245. <https://ssrn.com/abstract=2574829>
- Veltmeyer, H. (2013). The political economy of natural resource extraction: A new model or extractive imperialism? *Canadian Journal of Development Studies*, 34(1), 79-95. <https://doi.org/10.1080/02255189.2013.764850>